

**ÉDUCATION** Depuis la rentrée d'août, deux centres scolaires du canton utilisent un nouvel outil de communication. Mise en exergue de ses avantages.

# Le logiciel Pronote en sept points

## CONTEXTE

Durant l'année 2017-2018, deux centres scolaires du canton de Neuchâtel utilisent le logiciel Pronote: l'école Jean-Jacques-Rousseau au Val-de-Travers, retenue comme collège pilote, et le cercle scolaire de Val-de-Ruz. En sept points, nous vous présentons les avantages de cet outil, censé faciliter la communication entre enseignants, élèves et parents.

ANTONELLA FRACASSO

### 1. C'EST QUOI PRONOTE?

«L'école doit travailler avec les outils d'aujourd'hui», relève Fabrice Sourget. Et pour le directeur du cercle scolaire de Val-de-Ruz (CSVR), le logiciel Pronote en fait clairement partie. Cet outil décentralisé offre une communication interne et externe, entre école, familles et élèves: horaires, notes, gestions des absences, devoirs, circulaires, informations diverses...

«Il y a aussi une messagerie intégrée», ajoute le directeur. Les utilisateurs ont chacun un mot de passe et un identifiant. Ils peuvent ainsi se connecter à Pronote via un ordinateur, une tablette ou un smartphone. Seul hic: il faut avoir un accès à internet. Or, au sein de l'école, les élèves n'ont pas cette possibilité – pour éviter toute dérive –, ce n'est dans quelques espaces surveillés.

### 2. DANS QUELLES ÉCOLES EST-IL UTILISÉ?

Le centre scolaire Jean-Jac-



Élèves, enseignants et parents peuvent se connecter au logiciel Pronote via leur ordinateur, leur smartphone ou leur tablette. ARCHIVES LUCAS VUILLET

ques-Rousseau au Val-de-Travers – qui utilisait depuis plus de dix ans le module «gestion des absences» de Pronote – a été retenu par le canton comme collège pilote pour tester la gestion des absences aux cycles 1 et 2 via le logiciel Pronote durant l'année scolaire 2017-2018. «Si un autre centre veut déjà l'utiliser, comme c'est le cas au Val-de-Ruz, il peut, pour autant que les dispositions légales soient appliquées. Il n'est toutefois pas suivi par l'Office de l'informatique scolaire et de l'organisation», remarque Jean-Claude Marguet, chef du Ser-

vice de l'enseignement obligatoire (SEO). Par ailleurs, il précise que «l'utilisation de Pronote est une demande des communes et des directions des centres scolaires», et non du canton.

### 3. QUEL INTÉRÊT POUR LES ÉTABLISSEMENTS?

Pourquoi le CSVR n'a-t-il pas attendu que le canton généralise Pronote? «Nous cherchions un outil pour répondre à nos besoins. Ce logiciel facilite la communication et donne une vision d'ensemble.» Et Fabrice Sourget de souligner que le CSVR rassemble 2200 élèves et 230 enseignants répartis dans quatorze collèges. «On se déplace beaucoup et, dans ce contexte, il faut des outils adaptés.»

Il précise en outre que le CSVR s'est appuyé sur le centre scolaire du Val-de-Travers, qui utilisait depuis des années Pronote. «Avant, en matière de communication et de suivi scolaire, chacun bricolait de son côté sur des fiches

Word ou des documents Excel. Pronote offre un système d'information homogène. L'encadrement des élèves est ainsi renforcé.»

Pour Jean-Claude Marguet: «Avec Pronote, avant de prévoir un travail écrit, un enseignant peut voir si l'un de ses collègues en a déjà inscrit un le même jour. Une utilisation adéquate devrait permettre une meilleure organisation et aider à ne pas surcharger les élèves.» Pronote permet aussi de gérer les absences: «Le référentiel cantonal définit l'unité de comptage des absences: dans les années 1-7 à la demi-journée et à la période au cycle 3. Dans ce dernier cas, l'école peut voir si un élève manque toujours la même matière ou s'il est régulièrement absent le même jour.»

### 4. QUEL INTÉRÊT POUR LES PARENTS?

Maman d'une ado de 13 ans, Valérie craint justement d'être trop sur le dos de sa fille. «J'ai l'impression de toujours surveiller

si elle a fait ses devoirs ou si elle a été absente...»

Quant à Martine, mère de deux enfants de 9 et 11 ans, elle estime que Pronote représente un avantage certain. «Fini les circulaires volantes, toutes les informations sont désormais à la même place.» Le logiciel contribue ainsi à diminuer le papier. Fabrice Sourget fait cependant remarquer que ceux qui le souhaitent continuent de recevoir les informations par courrier.

Enfin, pour des familles recomposées par exemple: «Cela permet aux deux parents d'avoir accès aux informations scolaires simultanément», poursuit Jean-Claude Marguet.

### 5. LES ÉLÈVES L'ONT-ILS ADOPTÉ?

Pour l'heure, aux dires de certains parents, les écoliers n'ont pas encore pris l'habitude d'utiliser Pronote. Pour les élèves des cycles 1 et 2, cela s'explique par leur jeune âge. En revanche, les

plus grands ont de la peine à faire le pas. Il faut dire que les écoliers continuent de noter leurs devoirs dans leur agenda. «Inscrire les devoirs est une vraie démarche pédagogique», insiste Etienne Krebs, directeur du cycle 3 au CSVR.

### 6. QUELLE DIFFÉRENCE AVEC LE LOGICIEL CLOEE?

Beaucoup de parents confondent les logiciels Cloee et Pronote. Jean-Claude Marguet explique: «Cloee est une base de données qui gère le parcours scolaire de l'élève, alors que Pronote est notamment un outil de communication. Les deux logiciels sont complémentaires. L'un ne va pas remplacer l'autre. La sécurisation et la confidentialité des données sont garanties dans Cloee2 (qui est l'évolution de Cloee1) conformément aux dispositions relatives à la protection des données.»

«Cela devrait permettre une meilleure organisation et aider à ne pas surcharger les élèves.»



JEAN-CLAUDE MARGUET  
CHEF  
DU SERVICE  
DE L'ENSEIGNEMENT  
OBLIGATOIRE

### 7. SERA-T-IL DÉPLOYÉ DANS D'AUTRES ÉCOLES?

Si l'expérience au centre scolaire du Val-de-Travers est concluante, le logiciel Pronote pourrait être «généralisé dans tous les centres scolaires du canton dès août 2018», conclut Jean-Claude Marguet. ◉



«Avant, chacun bricolait de son côté. Pronote offre un système d'information homogène.»

FABRICE SOURGET DIRECTEUR DU CERCLE SCOLAIRE DE VAL-DE-RUZ

**PUBLICATION** Le nouveau rédacteur en chef Claude-Alain Kleiner entend mettre en évidence les mérites du canton.

## Un comité de rédaction pour la revue «Pays neuchâtelois»

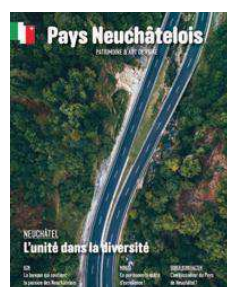
Qui le sait? La revue «Pays neuchâtelois» a été fondée en 1947 par René Gessler. Le titre a connu des hauts et des bas. Depuis juillet, Claude-Alain Kleiner coiffe la casquette de rédacteur en chef. Il se trouve à la tête d'une nouvelle équipe. «J'ai eu carte blanche pour constituer un comité de rédaction, formé de plumes connues et reconnues du monde journalistique et politique neuchâtelois», confie-t-il.

Des noms, des noms! Jean-Claude Baudoin, Thierry Béguin, Anabelle Bourquin, Benoît Couchepin, Sven De Almeida, François Nussbaum, Philippe Silaci et Jacqueline Tinguely ont décidé de se lancer à l'eau en

compagnie de celui qui a succédé à un duo composé de Jean Pastor et Jacqueline Blancherel.

Claude-Alain Kleiner ne débarque pas totalement dans l'inconnu. Depuis 2012, il collabore à «Pays neuchâtelois» (photo SP). «J'ai voulu participer à l'aventure de la commune fusionnée de Val-de-Travers en tant que conseiller communal. Une fois la première législature terminée, comme annoncé, j'ai pris une retraite anticipée», narre cet ancien inspecteur scolaire. «L'éditeur Philippe Dubath croit beaucoup en ce magazine.»

Cet été, un premier numéro de 50 pages concocté par le nouveau comité de rédaction est sorti. Le



suivant (88 pages) vient de paraître. Au sommaire, en vrac: des publiereportages d'entreprises ou associations, une interview d'un distillateur du Val-de-Travers, un

reportage sur la récente exposition photos «Juifs de Suisse: 150 ans d'égalité de droits» au Musée d'histoire de La Chaux-de-Fonds, des portraits, etc.

Le rédacteur en chef a intitulé son premier édit «L'unité neuchâteloise... L'unité dans la diversité!». Celui qui va également à la chasse à la publicité raconte: «On veut modestement vanter les mérites du canton de Neuchâtel en donnant la parole à des gens connus ou peu connus. La différence entre nos régions n'est pas aussi criarde que certains le disent. Je sais de quoi je parle. Je suis né dans le Haut, j'ai travaillé dans le Bas et j'habite à Val-de-Travers. Notre ligne éditoriale est de pro-

mouvoir avec détermination l'identité du Pays de Neuchâtel, de raconter les diversités politiques, sociales et culturelles d'un canton qui doit retrouver toute son unité.»

Claude-Alain Kleiner ne le cache pas: l'argent sera le nerf de la guerre. «Il nous faut 15 000 francs de rentrées pour assurer la publication d'un numéro.»

### Imprimé à Neuchâtel

«Pays neuchâtelois» devrait être édité quatre fois dans l'année en fonction de la saison. Devrait? Le boss espère tenir ce nombre de parutions annuelles. Mais il se rappelle que, dans un passé pas forcément si lointain, une coupure de parution avait duré six mois.

Le secteur du graphisme et celui de la photo sont particulièrement soignés. La revue est diffusée par abonnement (35 francs) et disponible dans les kiosques (10 francs). Son tirage est de 4000 exemplaires (800 abonnés).

Le magazine s'appuie sur la logistique des éditions Attinger (Hauteville). Dès le numéro de cette semaine, la revue est imprimée chez Messeiller, à Neuchâtel. Ce qui fait la fierté de Claude-Alain Kleiner: «Il y a eu des époques où «Pays neuchâtelois» était produit à l'étranger. En Lituanie et en Espagne, par exemple.» Pour une revue censée vanter les mérites du canton de Neuchâtel, cela faisait un peu moche dans le décor. ◉ 65T